

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 juin 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Ardèche
Arrondissement de
Largentière
**COMMUNE DE
BORNE**

Le 12 septembre 2021 à 10h le conseil municipal de Borne, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Borne.

Date de convocation : 5 septembre 2021. Conseillers en exercice : 7. Présents ou représentés : 5.

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, Michel Yves, Tailland Thierry. Perrin Jean-Michel.

Absentes excusées : Gleyze Jeannine, Laborde Josette. Secrétaire de séance : Michel Yves

Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : Modification du projet de requalification du bâtiment de la mairie.

Le projet de requalification du bâtiment de la mairie avait fait l'objet d'une demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires ruraux dans le cadre du plan de relance. De tels dossiers sont soumis à l'avis de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine. Cette structure a émis un avis défavorable pour la partie Isolation Thermique par l'Extérieur (I.T.E.) pour des raisons techniques liées à l'évacuation de l'humidité et pour des raisons esthétiques. Sachant que cet avis défavorable risque fort de remettre en cause l'aide financière de l'Etat, il est judicieux de se conformer à cet avis et de remplacer l'I.T.E. par un enduit à la chaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De demander au cabinet d'architecture Tam Tam de remplacer l'I.T.E. prévue sur le bâtiment par un enduit à la chaux isolant ou non isolant et d'estimer le coût de cet enduit.**
- **De demander au Maire de faire le nécessaire pour l'exécution de la présente décision.**

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Thierry CHAMPEL